

Le Mag

Toute l'information pour vivre votre territoire

ANGERVILLIERS
BOULLAY-LES-TROUX
BRIIS-SOUS-FORGES
COURSON-MONTELOUP
FONTENAY-LÈS-BRIIS
FORGES-LES-BAINS
GOMETZ-LA-VILLE
JANVRY
LES MOLIÈRES
LIMOURS
PECQUEUSE
SAINT-JEAN DE BEAUREGARD
SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
VAUGRIGNEUSE

**BIENTÔT
CONNECTÉS
EN TRÈS HAUT DÉBIT**

**UN SERVICE
DÉDIÉ À L'EMPLOI**

**LE MÉTIER
D'ASSISTANT
MATERNEL**

**PROJET D'UNE
RESSOURCERIE**

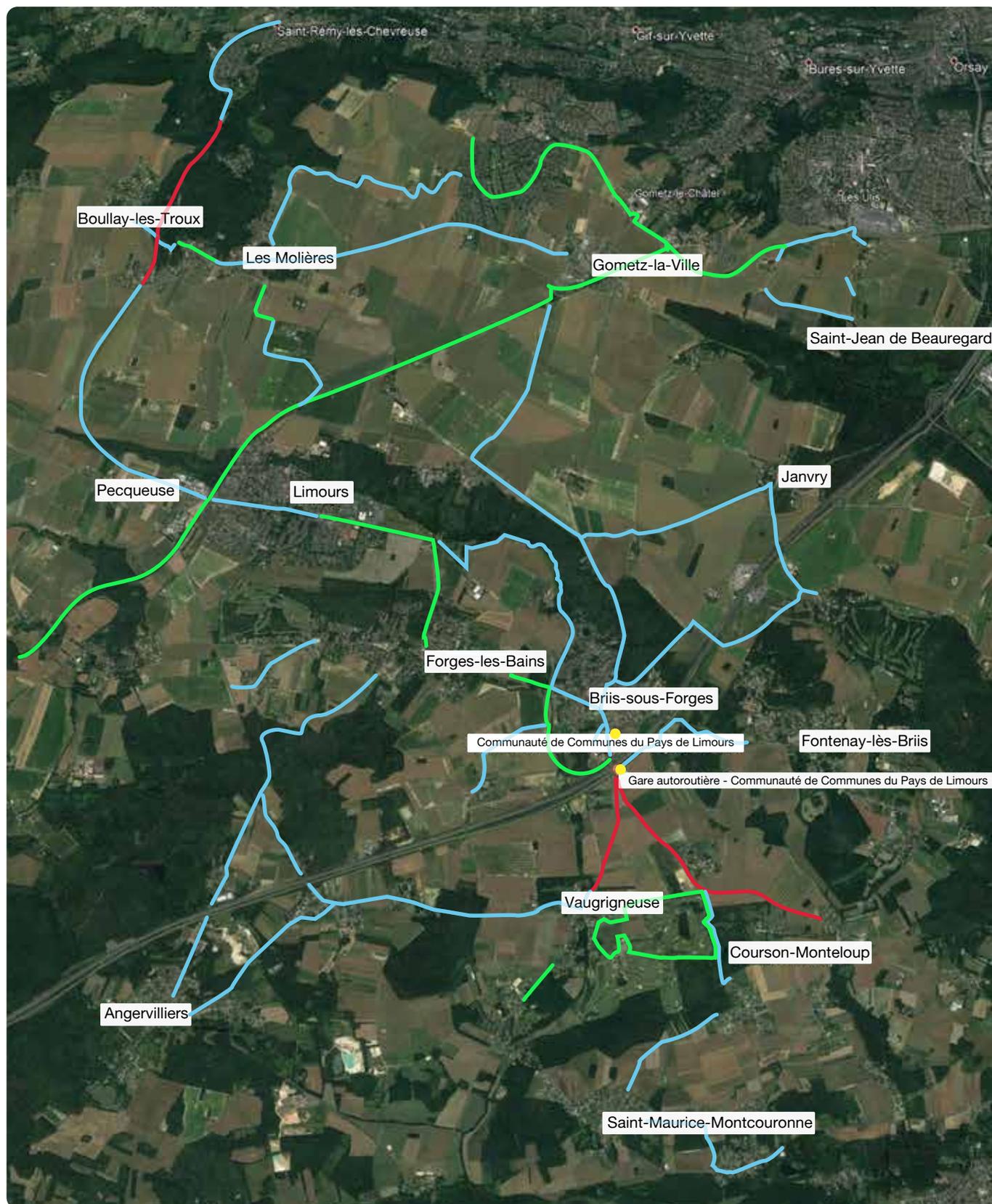
AGENDA

À la Une
LIAISONS DOUCES

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Liaisons douces intercommunales



Légende

- Liaisons douces existantes
- Liaisons douces en cours de réalisation 2019/2020
- Projets à venir de réalisations de liaisons douces

Édito

Les enjeux de la mobilité

Alors que le véhicule personnel représente encore plus de 85% des déplacements domicile-travail sur notre territoire, l'usage des transports en commun et celui des modes partagés se développent fortement. En témoigne **la fréquentation de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges en très nette augmentation depuis plusieurs mois.**

Pour faire face à cet afflux nouveau et maintenir la qualité du service, nous avons enfin obtenu de la part de l'organisateur des transports, *Île-de-France Mobilités* que deux bus supplémentaires arrivent vides à la gare autoroutière aux heures de pointe.

De plus, cinq bus à étages sont en cours de fabrication pour venir s'ajouter, dans les jours qui viennent, aux trois bus à étage actuellement en service. Cela portera cette nouvelle offre de service à 200 places supplémentaires par heure.

Enfin, *Île-de-France Mobilités* va décider ce mois-ci, de lancer la fabrication de huit bus à étage supplémentaires. Ainsi **l'intégralité de la flotte affectée à la ligne express 91.03, Dourdan-Massy, serait composée de bus à étage, dès septembre prochain.**

Il était temps que l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France engage des moyens adaptés à la hauteur du succès grandissant de cette ligne de transport particulièrement vertueuse.

Aujourd'hui, la situation environnementale est un facteur incontournable de la transformation des mobilités. L'usage des modes doux et des transports en commun augmente d'autant plus vite que la prise de conscience des enjeux climatiques s'accélère en particulier parmi les nouvelles générations. L'apparition de services d'autopartage, de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques, témoigne des changements en cours dans nos modes de vie et de déplacements.



Les collectivités publiques doivent non seulement accompagner ces évolutions, mais également les anticiper.

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Limours vient d'adopter son **"plan vélo"** afin de favoriser ces modes de déplacement alternatifs.

Nous vous présentons ici ce **"plan vélo"**, sur la *carte des liaisons douces intercommunales*. Il a pour vocation de mailler notre territoire en reliant les 14 communes à deux pôles de mobilité structurants : la gare autoroutière de Briis-sous-Forges et la Véloscénie reliant Paris au Mont-Saint-Michel, en passant par Gometz-la-Ville et Limours.

La mobilité du futur prend racine dans notre présent. Pour que la mobilité soit responsable et accessible à tous, **tous les acteurs ont un rôle à jouer ensemble** : état, collectivités, transporteurs, industriels et bien entendu, usagers.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de très belles fêtes de fin d'année.

Bien à vous

Bernard Vera
Président de la CCPL

*Bernad Vera, président de la CCPL,
et William Berrichillo,
vice-président aux Transports,
soutenant les usagers de la gare autoroutière
le 17 octobre 2019.*

Le dossier de la gare autoroutière est suivi par **William Berrichillo**, vice-président en charge des Transports.

Le "plan vélo" est suivi par **François Frontera**, vice-président en charge des Travaux et Liaisons douces.

Communauté de
Communes du
**PAYS de
LIMOURS**



Bientôt connectés en *très haut débit*



La Communauté de Communes et le Département ont fait de l'aménagement numérique une de leurs principales priorités. En déployant un réseau de fibre optique porté par le Syndicat Essonne Numérique, la totalité des foyers des 14 communes de la CCPL va bénéficier d'un accès à très haut débit.

Planning prévisionnel

Lancement de la commercialisation par les Fournisseurs d'accès Internet (FAI) :

📍 **Jalon 1** : Angervilliers, Courson-Monteloup, Gometz-la-Ville, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronne, Vaugrigneuse : **février 2020.**

📍 **Jalon 2** : Limours, Saint-Jean de Beauregard : **juillet 2020.**

📍 **Jalon 3** : Briis-sous-Forges, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Janvry : **décembre 2020.**

📍 **Jalon 4** : Boullay-les-Troux, Les Molières : **juillet 2021.**

Réunions publiques

Les communes du jalon 1 seront les premières à être fibrées. En septembre et octobre derniers, les administrés de ces 6 communes ont été conviés à des réunions publiques d'information : éligibilité à la fibre, raccordement, abonnements et démarches administratives. Les communes des 3 jalons suivants sont actuellement en phase de travaux ou d'études. **Des réunions de commercialisation seront organisées.**

Le déploiement du jalon 1 est terminé.

73 km de câbles ont été tirés en souterrain et 34 km en aérien. L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) impose un délai de **gel commercial de 3 mois**, après la réception des ouvrages.

Les travaux réalisés jusqu'au point de branchement sont financés par Essonne Numérique. L'utilisateur a deux possibilités :

- choisir immédiatement son opérateur (FAI) et souscrire une offre à très haut débit ;
- effectuer cette démarche ultérieurement, sans date limitative.

Raccordement

Le technicien du FAI viendra réaliser les travaux de raccordement et la mise en service. Cette intervention sera dûment programmée avec l'abonné. La fibre sera tirée depuis la rue jusqu'à l'intérieur du logement. L'emplacement d'arrivée de la fibre sera déterminé en fonction des besoins de l'abonné. Il empruntera le même cheminement que celui du téléphone. Il n'y aura aucune difficulté si le câble est aérien. Si le câble est souterrain, une difficulté peut apparaître. Par exemple, le fourreau existant pourrait être écrasé. Si ce blocage se situe côté rue (espace public), les travaux de réparation seront réalisés par le propriétaire du fourreau (généralement Orange). Si le blocage se situe dans la propriété (espace privé), ce sera alors au propriétaire du logement d'effectuer les travaux de réparation nécessaires.



La prise terminale optique de connexion de la box à la fibre pourra être installée où l'abonné le souhaitera. Le technicien devra faire cheminer dans l'habitation, un nouveau câble en fibre optique. S'il le peut, il utilisera les gaines existantes mises en place pour le téléphone. Dans le cas contraire, il repassera un câble qui sera collé le long des plinthes. Le raccordement à la fibre est indépendant de l'ADSL. C'est à l'utilisateur de résilier son abonnement ADSL s'il change de fournisseur. Mais il peut aussi garder les deux de façon concomitante (ADSL et fibre) en payant deux abonnements.

En fibre optique il n'y a pas de baisse de performance (perte de débit) liée à la distance entre l'habitation et le nœud de raccordement optique, comme c'est le cas pour l'ADSL. Les fibres optiques sont certes partagées (jusqu'à 32 connexions simultanées en débit mutualisé). Si le débit maximum n'est pas garanti, il sera, de toute façon, bien supérieur au débit maximum de l'ADSL.

La CCPL investit 1,5 million d'euros dans le déploiement de la fibre optique.

Jalon 1 • Test d'éligibilité à la fibre

Vous souhaitez connaître les offres fibre optique pour votre accès au très haut débit ? Un test d'éligibilité en ligne sur les sites suivants, vous informe instantanément sur les offres auxquelles vous pourrez souscrire.

➔ essonnenumerique.com

➔ covage.com/fibre-essonne/operateurs



Alain Artoré
Vice-président au Très haut débit et aux Énergies

“ Après avoir déployé la fibre optique, Essonne Numérique s'est engagée à développer les usages et services numériques en accompagnant tous les usagers publics ou privés. L'objectif est notamment de rapprocher les services publics des citoyens via les services numériques. ”

Un service dédié à l'*emploi*

Votre Communauté de Communes met à disposition un service d'accueil de proximité pour accompagner les chercheurs d'emploi dans leurs démarches liées à l'emploi, la formation et l'orientation.

Le service emploi intercommunal œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

Échanger sur vos besoins et vos projets

Vous avez des questions sur les métiers, les formations, les aides et financements, les lieux et outils d'information ?

Les conseillères de la CCPL accompagnent les demandeurs d'emploi dans la concrétisation de leur projet professionnel, de leur projet de mobilité professionnelle ou de création d'entreprise. Elles apportent des conseils personnalisés, adaptés à chaque profil.

Service emploi

☎ 01 64 90 80 81

emploi@cc-paysdelimours.fr

📍 SiègE CCPL

615 rue Fontaine de Ville
Briis-sous-Forges

➔ Toutes les offres d'emploi sur
cc-paysdelimours.fr
Rubrique "Emploi"



Portrait

Une nouvelle vie professionnelle
Solène Bodard, Briissoise, 38 ans

Athlète de haut niveau durant 15 ans, Solène a dû arrêter la compétition suite à une grave blessure. Elle s'est dirigée vers le métier de la banque où elle n'était pas du tout dans son élément. Au bout de 3 années, Solène subit un réel épuisement professionnel... Solène rencontre alors Marina Gamberini, conseillère en insertion professionnelle au service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Limours. C'est là que l'aventure débute...

Marina s'engage dans un accompagnement intensif. **Son objectif : redonner confiance à Solène.** Marina veut l'aider à trouver le métier correspondant réellement à sa personnalité. Grâce à sa conseillère, Solène décide de faire un bilan de compétences avec l'organisme DABM 91. C'est Bernadette Lecompte, intervenante au service emploi de la CCPL depuis plus de 20 ans, qui l'accompagne pendant plusieurs mois.

"Bernadette est très psychologue. Elle m'a permis de faire un gros ménage dans ma tête. Ensemble, nous avons construit un projet professionnel compatible avec mes aptitudes et mes qualités".

Dans le cadre de son bilan, Solène effectue deux stages d'observation, dans un lycée en tant que professeure d'EPS puis en tant que préparateur physique football avec l'équipe professionnelle de l'Estac à Troyes. Elle décide ensuite de se former et d'effectuer une Validation des acquis de l'expérience (VAE) niveau Bac+4. Elle obtient ainsi trois diplômes : préparateur physique, psychologie du sport et préparateur mental. Solène exerce aujourd'hui le métier de préparateur physique professionnel dans un club professionnel mais également à son compte.

"Le service emploi a été le moteur à mon épanouissement professionnel et personnel. L'équipe est efficace, professionnelle et humaine. Je ne pensais pas retrouver cette force aujourd'hui. Un merci particulier à Marina. Elle a toujours été présente et impliquée. Elle s'est battue pour moi."



Marcel Bayen
Vice-président à l'Emploi

"Le demandeur d'emploi, quel que soit son âge et sa catégorie sociale, peut s'appuyer sur le service emploi. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires locaux comme Pôle Emploi, Atout Plie Nord-Ouest Essonne, la ML3V, la CAF et les CCAS."

Nous aurions d'autres parcours de vie à vous présenter, transformés grâce à nos conseillères emploi, Marina Gamberini et Sophie Verdier Juste.

Et pour les jeunes ?

La Mission Locale des 3 Vallées accompagne les jeunes déscolarisés entre 16 et 25 ans.

☎ ML3V : 01 69 26 09 30

Le métier d'assistant maternel

L'accueil des enfants au domicile des assistants maternels est le premier mode d'accueil national. Depuis 2015, nous constatons une baisse régulière de leur nombre, en France et sur la Communauté de Communes. Nous identifions pourtant de réelles demandes sur notre territoire.



Atelier découverte sensorielle au RAM.

Malgré la présence des multi-accueils (crèches) intercommunaux, communaux et parentaux, de nombreux parents sont à la recherche d'assistants maternels sur notre territoire. L'accueil du jeune enfant est assuré avec autant de professionnalisme par les personnels des structures collectives que par les assistants maternels indépendants.



Sur les 14 communes du Pays de Limours, comme sur l'ensemble de l'Île-de-France, le besoin de places d'accueil pour les tout-petits est constant. C'est pourquoi, depuis 2002, la **Communauté de Communes soutient les assistants maternels avec ses Relais assistants maternels (RAM)**. Lieux d'information, de rencontre et d'échange sur l'accueil du jeune enfant, les RAM sont destinés aux assistants maternels et parents-employeurs. Afin d'accompagner les assistants maternels, les RAM proposent de nombreuses activités.

Un métier à part entière

Le métier d'assistant maternel se professionnalise dès 2005 (formation et convention collective). L'assistant maternel est agréé par le Conseil départemental de l'Essonne, après accord des services de la Protection maternelle et infantile (PMI). Il bénéficie d'une formation spécifique. L'agrément lui reconnaît un statut professionnel et constitue la garantie d'une qualité d'accueil pour l'enfant. Il est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable.

L'assistant maternel accueille les enfants à son domicile. Son rôle est de veiller au développement physique, psychologique et affectif de l'enfant qui lui est confié.

"Les parents nous confient ce qu'ils ont de plus précieux. Nous formons avec eux un partenariat autour de l'enfant."

C'est une profession qui nécessite beaucoup de capacité d'adaptation, de disponibilité et de diplomatie. L'assistant maternel n'est plus cloisonné à son domicile. Les matinées d'animation des RAM, les ateliers bébés-lecteurs des communes et les sorties au parc, contribuent à la socialisation de l'enfant.



Un métier ouvert aux hommes

Les études montrent qu'une majorité de parents sont favorables à la mixité des professionnels dans les structures petite enfance. Cette mixité serait bénéfique à la construction de l'identité des enfants. Deux constats s'imposent : la baisse du nombre d'assistants maternels et la pénurie d'hommes dans ce secteur professionnel. Le métier conserve encore la réputation d'être une "affaire de femme". Pourtant, sur notre territoire, un homme est assistant maternel. Il témoigne : *"Grâce à cette profession, je peux offrir aux familles et à leurs enfants un accueil individualisé et qualitatif."*

Témoignage

"Avec une dose d'humour, nous pouvons dire qu'il nous faut être : créatif comme Picasso, polyglotte, rapide comme l'éclair, gai comme un pinson, tendre comme un câlinours, ingénieur comme grand Schtroumf et chef cuisinier comme Ratatouille. Nous avons une mémoire d'éléphant, une patience d'ange, des oreilles bioniques avec contrôle d'intensité, huit bras comme une pieuvre, des doigts de fée, des jambes d'athlètes et un système immunitaire révolutionnaire."

Solange, Lydia et Chantal.



Dany Boyer
Vice-présidente à la Petite enfance

"Quoi de plus beau que de participer à la construction du tout petit ? La nounou d'hier est devenue une vraie professionnelle, grâce aux formations du Département et aux RAM, lieux de rencontres, de formations et d'échanges pour l'adulte, et de socialisation pour l'enfant."

Vous pensez à changer de métier ou d'orientation ? Vous souhaitez travailler dans le secteur de la petite enfance ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des animatrices des relais.

Relais assistants maternels

i RAM Libellule : 01 64 90 65 67
RAM Papillon : 01 64 90 65 66
petite.enfance@cc-paysdelimours.fr

Projet d'une ressource

Dans un esprit de prévention des déchets, des citoyens s'engagent avec la Communauté de Communes dans la mise en place d'une ressource en Pays de Limours.

Seuls 2,5% de nos déchets sont réutilisés alors que 15% d'entre eux pourrait l'être. Il existe aujourd'hui des structures qui travaillent à la réduction des déchets. **Les ressourceries donnent une seconde vie aux objets** afin d'éviter l'enfouissement et l'incinération.

Qu'est-ce qu'une ressource ?

Une **ressource** (ou **recyclerie**) a pour objectif de favoriser le réemploi et la réutilisation d'objets pour s'inscrire dans la prévention des déchets. Elle répond à la fois aux nécessités environnementales, économiques, sociales ou encore culturelles.

Les ressourceries sont des lieux de création de lien social, d'apprentissage et de partage d'expertise. **Elles reposent sur l'engagement des citoyens.**

Ces lieux permettent de créer des événements de sensibilisation à la question des déchets. Ils suscitent également des activités périphériques impliquant les citoyens tels que des **repair cafés**, des ateliers créatifs ou encore des magasins.



Léopold Le Compagnon
Vice-président à l'environnement

“ Pour 2020, la France s'est fixée comme objectif de diminuer de 10% la quantité globale de déchets produits. Nous sommes heureux que des citoyens s'engagent pour développer un projet de ressource. Nous avons tous un rôle majeur à jouer dans ce domaine. ”

Réunion publique

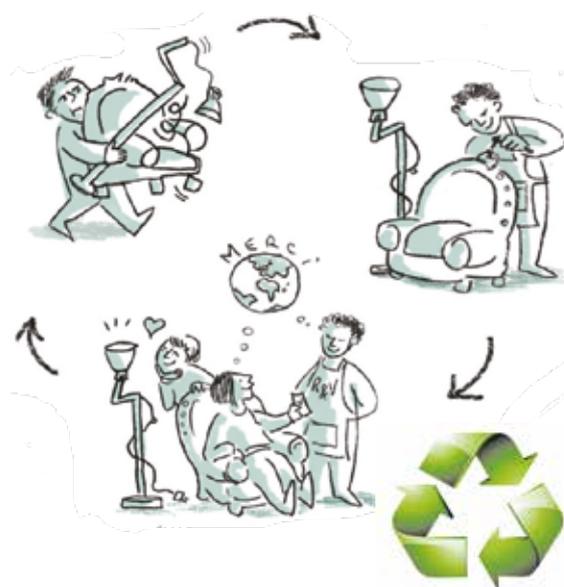
La CCPL a souhaité réunir les citoyens intéressés par le projet d'implantation d'une ressource sur le territoire. Une cinquantaine d'habitants étaient présents à la première réunion publique organisée le 28 septembre dernier, en partenariat avec l'association **Ressources & Vous**.

Implantée principalement dans les Yvelines, l'association **Ressources & Vous** dispose d'un local centralisant la logistique du tri et des éco-organismes ainsi que de trois boutiques solidaires.

Des administrés du territoire sont déjà actifs dans la prévention des déchets. Ils ont pu présenter leurs "repair cafés" basés aux Molières, à Fontenay-lès-Briis et à Forges-les-Bains.

Cette première rencontre a permis de réfléchir ensemble à l'émergence d'une recyclerie sur le territoire.

Collecter sans sélectionner, Revaloriser Redistribuer et sensibiliser



L'objectif de la Communauté de Communes est de créer un réseau de porteurs de projets pouvant bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien par les collectivités locales.

Service environnement

i 01 64 90 78 28
environnement@cc-paysdelimours.fr

Service développement économique

i 01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr



Yvan Lubraneski
Vice-président au Développement économique

“ Une ressource est un projet vertueux pour l'environnement, l'activité économique, l'emploi et le lien social au sein du territoire. Le Pays de Limours a toutes les capacités pour se donner cette ambition. ”

Votre agenda

Réunion publique Plan climat

Samedi 11 janvier de 10h à 12h
Stratégie et plan d'actions
Venez vous informer et proposer vos idées.

📍 Sièges de la CCPL

📧 pcaet@cc-paysdelimours.fr

Réunion publique Cadastre solaire

Samedi 1^{er} février de 10h à 12h
Estimez le potentiel solaire
de votre toiture grâce au PNR.

📍 Sièges de la CCPL

📧 environnement@cc-paysdelimours.fr

RV du Dév'Éco

Permanences
pour les porteurs de projet
Vendredi 28 février de 9h à 12h
Avec la CCI de l'Essonne

📍 Sièges de la CCPL

📧 Inscription obligatoire
01 64 90 77 66
dev.eco@cc-paysdelimours.fr



Conférences histoire de l'Art Les émotions

De janvier à juin
(dates prochainement communiquées)
Cycle de six conférences mensuelles
animées par Virginie Gimaray.

📍 Sièges de la CCPL

📧 Tarifs : 3€ / Abonnement : 15€
01 64 90 01 40
service.culturel@cc-paysdelimours.fr



Magie nouvelle, mentalisme

Samedi 1^{er} février à 20h30
Dans le cadre des Hivernales
Spectacle Puzzling
par la compagnie *Les Illusionnistes*

📍 Théâtre de Bligny

📧 Tarifs : 5€ - 7€
Réservation : 01 60 81 90 18

En amont, les artistes animeront
des ateliers dans les écoles.



Forum petite enfance Les modes d'accueil

Samedi 7 mars de 9h30 à 12h
Découvrez les différents modes
d'accueil du Pays de Limours
pour vos enfants de moins de 3 ans.

📍 Sièges de la CCPL

📧 01 64 90 05 15
petite-enfance@cc-paysdelimours.fr



LeMag

NUMÉRO 5 / DÉCEMBRE 2019

Directeur de publication : Bernard Vera
Rédaction et maquette : Amélie Delrue
Conception graphique : ikuki
Impression : Print Price
sur papier Oxygène Silk certifié PEFC 100 %
(13 000 exemplaires)
Distribution : BAL IDF
Dépot légal N°ISSN 2680-2325 (imprimé)
N°ISSN 2680-736X (en ligne)

Communauté de Communes
du Pays de Limours
615 rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges
01 64 90 79 00
accueil@cc-paysdelimours.fr



Rezo Pouce



L'autostop sécurisé en France

📧 rezopouce@cc-paysdelimours.fr

➔ rezopouce.fr

📱 Téléchargez l'application mobile

Service emploi



Particuliers et entreprises,
des conseillères vous aident et vous
accompagnent dans vos recherches.

📧 01 64 90 80 81
emploi@cc-paysdelimours.fr

Plus d'informations

Abonnez-vous à **La Lettre**

➔ cc-paysdelimours.fr

